



NUMÉRO : 56

Paris, le 10 juillet 2018

Le Bulletin FRET à destination des UR, UAD, SF et militants

Dossier : CPC FRET du 6 juillet 2018

Réunion : CPC FRET 6 juillet 2018.

Délégation UNSA : Mme Bartolini, Mr Balardelle, Mr Henrionnet, Mr Iboutan, Mr Accart et Mr Bartolini, Mr Zagdoun (excusé).

Direction : Mme Simon, DRH de FRET SNCF, présidente. Mr Sartelet, CK National.
Mme Mazurier, pôle RH/RS

Délégations CGT et SUD RAIL absentes.

Déclarations liminaires des Os :

Réponse de la direction au déclarations liminaires :

Aucun commentaires ou débats sur les éléments politiques dans les déclarations, juste un commentaire sur la nécessité d'avoir une discussion, une écoute et un consensus gagnant/gagnant. Sur la mise en place des CSE nouveau mode d'instances : réponses le 6 septembre.

Avec la mise place de la réforme du ferroviaire il reste plusieurs pans de la CCN à écrire notamment la classification des métiers, l'accord formation...

Concernant la formation nous sommes dans un environnement mouvant et nous devons projeter les compétences à 3/5/10 ans.

Concernant la CPC, la demande d'un point d'information systématique lors de cette instance sur l'évolution des outils informatiques et de l'expérimentation des « wagons connectés » est acceptée.

Sur les sujet radio GSMR et manœuvre dans le dépôt de Valenton, les deux sujets seront remontés à Françoise Valérie Gilles, directrice Sécurité.

Sujet 1 : déploiement d'Icare :

Présenté par Mr Fournier qui vient de prendre ses fonctions à Fret SNCF après un passage à VFLI et la DB (6 mois) !

Un logiciel (au lieu de 3 actuellement) pour le management de la sécurité ainsi que le suivi des agents.

Sujet 2 : accès à la qualification E :

Une nouvelle session avec un avis de concours paraît en septembre, inscription jusqu'en décembre.

La liste définitive des postes en cour de finalisation.

Nouveauté : une épreuve orale est ajoutée à l'épreuve écrite, la moyenne des deux fera la note finale pour le classement, une note en dessous de 8 à l'une des deux est éliminatoire.

Le délai entre l'annonce des résultats et le début de la formation sera de un mois et demi.

Concernant la session en cours le Jury final se réunira en décembre 2018, pour une prise de poste en Janvier 2019. A noter il est prévu un travail en double sur le futur poste de travail de septembre à décembre 2018. Les formations complémentaires, notamment sécurité, seront dispensées à la carte. Pour le moment aucun candidat n'a abandonné le cursus.

Une précision a été apportée sur le passage au grade de CS :

Chez Fret, en plus des avis croisés prévus, un entretien a été rajouté, afin d'avoir un réel avis et des éléments pour défendre les agents concernés.

Réponse aux questions des OS :

Pas de commentaire particulier.

La délégation UNSA-Ferroviaire en CPC FRET